

Régime phytosanitaire: lutte contre le pou de San José (abrog. directive 69/466/CEE). Version codifiée

2006/0040(CNS) - 07/11/2006 - Acte final

OBJECTIF : codification de la législation concernant la lutte contre le pou de San José.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2006/91/CE du Conseil.

CONTENU : le Conseil a adopté une directive (version codifiée) concernant les mesures minimales à prendre dans les États membres pour lutter contre le pou de San José (*Quadraspidiotus perniciosus* Comst.), qui est l'un des organismes nuisibles les plus dangereux pour les plantes dicotylédones ligneuses, et pour prévenir sa propagation.

Cette directive codifie et abroge la directive 69/466/CEE concernant la lutte contre le pou de San José: elle se substitue aux divers actes qui y sont incorporés en les regroupant et en y apportant uniquement les modifications requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 01/12/2006.